

BARÈME GESTION LOCATIVE

HONORAIRES DE GESTION 2024

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement	7.2%	8.4%	9.6%	
En % HT de l'encaissement	6%	7%	8%	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocations et délivrance des quittances	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision annuelle des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Réédition mensuelle des comptes et virement des fonds perçus	●	●	●	
Règlement des factures fournisseurs (artisans, syndic...)	●	●	●	
Demande annuelle de toute attestation (MRH, cheminée, chaudière...)	●	●	●	
Demande de devis pour travaux au-delà de 250 € TTC	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 250 € TTC	●	●	●	
Commande et suivi du Dossier de Diagnostic Technique	●	●	●	
Visite Conseil	●	●	●	
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	165 € TTC/dossier
Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)	○	●	●	115 € TTC
Frais administratifs (Sur correspondance exceptionnelle)	○	●	●	2,80 € TTC
Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1500 € TTC : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	●	●	150 € TTC/dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle des travaux	○	○	●	250 € TTC/dossier INITIAL 175 € / dossier CONFORT
Gestion technique des travaux supérieurs à 1 500 € TTC : ordre de service, demande de devis, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150 € TTC + 4% TTC du montant des travaux TTC
Gestion technique des travaux supérieurs à 8 000 € TTC : ordre de service, demande de devis, suivi et contrôle des travaux (PRIVILEGE Uniquement)	X	X	○	150 € TTC + 3% TTC du montant des travaux TTC
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	○	●	95 € TTC par an et par lot
Acomptes exceptionnels (sous réserve de l'encaissement effectif du loyer)	○	○	●	13 € TTC/acompte
Frais de clôture de compte suite résiliation du mandat (transmission dossier locataire, correspondances, solde de tout compte),	○	○	○	130 € TTC (Hors vente par Fly Immo)
Frais d'entretien d'immeuble en Monopropriété	○	○	○	50 € TTC / lot / an
Montage d'un dossier de subventions, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	○	500 € TTC/dossier
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles	○	○	○	95 € TTC/heure
Représentation aux assemblées générales	○	○	○	150 € TTC
Etat des lieux de sortie en cas de fin de gestion	○	○	○	3 € TTC/m² (logement vide) 5 € TTC/m² (logement meublé)
Constitution et suivi du dossier « Permis de louer »	○	○	○	95 € TTC/dossier
Accompagnement réception bien neuf et suivi des levées de réserves	○	○	○	150 € TTC / lot
Visite triennale du bien (sous réserve de l'accord du locataire)	○	○	○	100 € TTC / lot
Assurance Loyers Impayés	*	*	*	A compléter

● Prestation comprise dans le montant des honoraires
Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

○ Prestation complémentaire payable à l'acte
En cas de changement de service le délai de carence sera de 6 mois